

## Sainty Dominique

---

**De:** Sainty Dominique  
**Envoyé:** mardi 4 février 2020 16:13  
**À:** EINSARGUEIX, Gilles (DIRECTION DES SPORTS/DS B/DS B2 ET PRN2S)  
**Cc:** 'Robert Boualit (Teamsante)'; burette.jean-francois@orange.fr; 'Claude RECHE'; 'Fabien Roussel'; 'Marie-George Buffet'  
**Objet:** Logiciel TEAM SANTE  
**Pièces jointes:** TEAM SANTE Dépenses.pdf  
**Catégories:** Catégorie violette

Bonjour Docteur

Permettez-nous de vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2020

Nous attirons votre attention sur l'utilisation du logiciel TEAM SANTE au sein des 2 structures de Denain et de Saint-Amand.

Suite à la loi de Mars 1999 dite « Loi Buffet » relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, ce fut une volonté du Ministère des Sports de doter les centres médico-sportifs français d'un outil commun concernant les différentes consultations qui y seraient délivrées. Ainsi nos locaux furent équipés d'ordinateurs avec implantation de ce logiciel (4 sur Denain et 2 sur Saint-Amand). Cet investissement fut décompté sur les subventions allouées par la D.R.J.S.C.S au détriment d'autres équipements (matériel médical, autres logiciels médicaux etc... ⇒ voir tableau joint).

Or la Société ENORA TECHNOLOGIE (retenue par le Ministère) s'est dissoute, a été reprise un temps par Orange mais sans en informer les utilisateurs puis à nouveau délaissée.

Le Dr MEGRET de la F.F.C a souhaité reprendre ce dispositif avec le technicien d'ENORA, Monsieur BOUALIT, afin de créer une association indépendante pour la maintenance et d'éventuelles modifications de cet outil.

Projet que toute l'équipe médicale a souhaité voir mettre en place et évoluer car ce sont des **milliers de données médicales** (quelquefois sensibles) sur les athlètes (de tout niveau) qui ont reçu des consultations chez nous. Si le logiciel vient à se planter nous **PERDONS TOUT**

Mr BOUALIT, contacté récemment, pour un problème rencontré lors d'un changement d'ordinateur, est prêt à s'investir pour sauver ce système de recueil de données médicales et sportives. Toutefois, il serait intéressant de créer un groupe de travail et faire participer des responsables de centres médico-sportifs pour qu'il soit mieux adapté.

Ce dossier médical commun se doit être un outil incontournable dans le suivi médical non seulement des sportifs sur liste ministérielle mais aussi de tout sportifs quelque-soit son niveau.

Avec certains cas rencontrés dans nos bilans, il a été constaté que les différentes prestations délivrées pouvaient mettre en évidence des problèmes en recoupant le compte-rendu des médecins (CS, prise de sang etc...), celui du psychologue (problème d'intégration au haut niveau, problèmes personnels) et celui du diététicien (troubles du comportement alimentaire).

Avec les nouvelles dérives (harcèlement, viols) récemment découvertes dans le monde du sport, plus que jamais le bilan psychologue ne devrait pas être un simple questionnaire (détourné par les Fédés) mais une consultation à part entière par un professionnel de santé confirmé.

Il est vrai que les restrictions de budgets obligent à veiller à ses dépenses mais les C.M.S n'ont-ils pas été les premiers à les connaître en devenant des variables d'ajustement tout en continuant de délivrer des prestations de qualité et indépendantes de toute pression et ainsi veiller à toute traçabilité.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces difficultés et espérons que vous pourrez les faire remonter auprès de la Ministre et y apporter une réponse.

Merci et bien sportivement  
Pour le Comité et l'équipe médicale  
Dominique SAINTY

**S.P.O.R.T de la Porte du Hainaut**

Centres Médico-sportifs de Denain et de St Amand

Centre Hospitalier

25 bis rue Jean Jaurès

B.P. n° 225

59723 DENAIN cédex

☎ 03 27 24 39 20

[www.sportporteduhainaut.com](http://www.sportporteduhainaut.com)